

**Mémoire pour les consultations prébudgétaires en
prévision du prochain budget du Québec 2021-2022**

Par Sollio Groupe Coopératif

11 février 2021

Sommaire des recommandations

- Recommandation 1 : Que le gouvernement investisse dans les plateformes numériques pour mieux adapter les pratiques d'affaires des producteurs;
- Recommandation 2 : Que le gouvernement facilite l'automatisation et la robotisation des infrastructures pour pallier la pénurie de main-d'œuvre;
- Recommandation 3 : Que le gouvernement mette en place une zone d'innovation en agroalimentaire pour assurer l'autonomie alimentaire;
- Recommandation 4 : Que le gouvernement soutienne les exportations de denrées alimentaires pour contribuer à la croissance économique;
- Recommandation 5 : Que le gouvernement mette en place des filières agricoles, de la production à la transformation, pour favoriser la création de richesse redistribuable;
- Recommandation 6 : Que le gouvernement investisse dans la transformation alimentaire pour développer une chaîne de produits préemballés;
- Recommandation 7 : Que le gouvernement déploie des infrastructures de télécommunication pour que les régions agissent en moteurs économiques;
- Recommandation 8 : Que le gouvernement facilite le repreneuriat des fermes par la relève pour assurer une présence en région;
- Recommandation 9 : Que le gouvernement facilite la redistribution de la richesse en région;
- Recommandation 10 : Que le gouvernement accélère la numérisation et la performance de l'agriculture pour augmenter la productivité;
- Recommandation 11 : Que le gouvernement soutienne des circuits d'approvisionnement courts et locaux pour favoriser l'économie locale;
- Recommandation 12 : Que le gouvernement fasse la promotion du modèle coopératif pour répondre aux besoins spécifiques régionaux;
- Recommandation 13 : Que le gouvernement reconnaisse l'importance des travailleurs non qualifiés pour assurer la valeur ajoutée;
- Recommandation 14 : Que le gouvernement soutienne le développement de l'attraction du travail en région pour pallier le déclin démographique;
- Recommandation 15 : Que le gouvernement soutienne la régionalisation de l'immigration pour répondre aux besoins de main-d'œuvre;

Introduction

Sollio Groupe Coopératif (SGC), auparavant La Coop fédérée, est bien connue au Québec puisqu'elle accompagne ses producteurs agricoles membres depuis 98 ans. Depuis sa fondation, elle a vécu une importante croissance au cours des dernières années qui mérite de prendre quelques lignes pour vous la présenter.

Nous sommes une fédération de coopératives agricoles et agroalimentaires canadiennes qui compte 50 coopératives membres, lesquelles regroupent près de 122 000 membres.

Notre mission : Enracinés en région et misant sur notre force collective, nous contribuons à nourrir les gens en veillant à la prospérité des familles agricoles pour assurer au monde un avenir durable.

Sollio Groupe Coopératif, une des plus importantes entreprises agroalimentaires au Québec, affichait en 2019 un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de dollars réalisé avec près de 15 000 employés présents dans l'ensemble des provinces canadiennes. Nous sommes l'unique coopérative d'approvisionnement agricole pancanadienne et la 27^e plus importante coopérative agroalimentaire au monde.

Nous exportons le savoir-faire agricole et agroalimentaire québécois dans près de 65 pays, par l'entremise de notre division Olymel S.E.C., qui possède notamment des bureaux de vente au Japon et en Chine, ainsi que notre division Sollio Agriculture, qui exporte du grain à l'étranger à partir de son port situé à Sillery.

Également, sous l'enseigne Sollio Agriculture que Sollio Groupe Coopératif exerce son cœur de métier, l'approvisionnement de la ferme, dans l'ensemble du territoire canadien. Nous sommes également actifs dans le commerce de détail par la voie de notre enseigne BMR, présente dans l'est du Canada.

Plusieurs de nos coopératives sont également engagées dans le secteur de la distribution alimentaire.

Sollio Groupe Coopératif est donc au cœur d'un modèle organisationnel qui regroupe des producteurs agricoles, des citoyens consommateurs, des distributeurs alimentaires et des transformateurs et, à cet égard, cela nous donne, nous croyons, un point de vue singulier sur le secteur agricole et agroalimentaire ainsi que sur ses enjeux.

Relance économique

Nous tenons à remercier le ministère des Finances du Québec pour l'occasion qui est donnée à Sollio Groupe Coopératif de faire connaître nos priorités pour le prochain budget du Québec. À notre avis, l'actuelle pandémie et ses innombrables conséquences économiques justifient qu'il devrait principalement s'articuler autour de la relance de l'économie du Québec. Il nous importe d'ailleurs de saluer l'accent et les efforts mis par le gouvernement pour accroître l'achat local ainsi que l'autonomie alimentaire.

Les coûts supplémentaires de la pandémie que nos producteurs et nos divisions payent entièrement s'additionnent, et d'importantes pressions sont mises sur la capacité de notre organisation à effectuer des investissements à court et à moyen terme. Dans ce contexte, nous avons défini des axes d'intervention qui visent à aider l'ensemble de la chaîne agroalimentaire pour relever les défis actuels et futurs.

Augmentation de la productivité

1) : Investissements dans les plateformes numériques

L'accroissement fulgurant des ventes en ligne observé dernièrement force les détaillants locaux à adapter leurs pratiques d'affaires de manière à améliorer l'expérience client.

2) : Automatisation et robotisation des infrastructures

Moderniser les processus en usine permet de pallier certaines pénuries de main-d'œuvre dans les métiers de première ligne ainsi que d'augmenter la cadence et les capacités de production, et ce, dans un contexte de distanciation physique.

3) : Mise en place d'une zone d'innovation en agroalimentaire

Avec 5,4% de la superficie cultivée du Canada (2 millions d'hectares vs 37 millions), les Pays-Bas génèrent 11,2 fois plus de valeur de production. Si l'autonomie alimentaire est vraiment souhaitée, il faut aider les producteurs à accéder à l'innovation. Faciliter l'accès aux nouvelles technologies permettrait de contrer la stagnation du taux de productivité du secteur agroalimentaire canadien.¹

Avancement de l'autonomie alimentaire et exportation

4) : Soutien aux exportations de denrées alimentaires

La Politique bioalimentaire du Québec vise à accroître de 6 G\$ les exportations bioalimentaires internationales du Québec pour les porter à 14 G\$ d'ici 2025. Les exportations engendrent des retombées dans les régions et le secteur agroalimentaire contribue à la croissance économique du Québec et du Canada. La part canadienne des exportations à l'échelle internationale a

¹ *Farmer 4.0; How the coming skills revolution can transform agriculture*. RBC Thought Leadership. Août 2019.

baissé de moitié depuis l'année 2000 alors que la Chine, l'Indonésie, l'Inde et le Brésil produisent et exportent davantage.²

5) : Mise en place de filières agricoles, de la production à la transformation

L'allongement des chaînes de valeurs favorise la création d'une richesse redistribuable à tous les maillons en régions. La mise en place de filières agricoles permettrait notamment le développement d'une section protéine végétale (soya et tofu).

6) : Investissement dans la transformation alimentaire

Cette industrie transforme 70% de la production agricole québécoise et constitue le premier employeur manufacturier du Québec avec 71 850 emplois directs et 100 000 indirects.³

Développement de la vitalité des régions

7) : Déploiement d'infrastructures de télécommunication

La situation actuelle démontre qu'il est primordial d'avoir accès partout à un service Internet haut débit fiable. Accélérer la réalisation de projets visant à brancher toutes les régions permettrait à celles-ci d'agir comme de véritables moteurs économiques. Concrètement, en matière d'agriculture, cela permettrait une plus grande contribution du numérique pour optimiser l'usage d'intrants notamment, ce qui mènerait à une hausse de la productivité.

8) : Faciliter le repeneuriat des fermes par la nouvelle génération

Les propriétaires d'entreprises agricoles contribuent à la vitalité de leur région en maintenant une économie de propriétaires plutôt que de salariés. Des mesures d'allègement seraient nécessaires afin de faciliter la présence des jeunes producteurs dans les régions.

9) : Redistribution de la richesse en région

Des mesures d'assouplissement dans l'octroi de contrats d'achats gouvernementaux faciliteraient l'accès des PME locales aux contrats publics, tout en maximisant les retombées régionales en période de relance économique. Il faut ainsi miser sur une initiative telle que la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois, qui fixe des cibles à atteindre aux institutions québécoises. Celle-ci contribue à soutenir la vitalité et l'économie des régions tout en stimulant l'offre de produits de chez nous.

² *Ibid.*

³ Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ), Mémoire : Investir dans le manufacturier, p.3, 12 février 2020, http://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2020-2021/memoires/Consultations2021_CTAQ.pdf.

Soutien à l'économie plus durable

10) : Accélérer la numérisation et la performance de l'agriculture

L'agriculture de précision permet de savoir quelles parcelles d'un lot exigent tel type d'intervention et d'appliquer de manière locale le produit nécessaire. Cela fait diminuer l'émission de GES puisque les interventions dans les champs sont plus ciblées et de plus courte durée.

11) : Soutien des circuits d'approvisionnement courts et locaux

En plus de favoriser l'économie locale, les circuits courts et locaux évitent les GES liés aux transports de longue durée.

12) : Promotion du modèle coopératif

Les coopératives sont difficilement « délocalisables », puisqu'elles répondent directement à un besoin et qu'elles sont enracinées dans leur collectivité. Les décisions stratégiques sont prises localement par les administrateurs dans le but de diversifier les sources de revenus dans leurs régions. Ainsi, la bonification de l'Entente de partenariat administrée par le CQCM qui fut annoncée en novembre 2020 constitue un appui concret pour l'avancement du mouvement coopératif.

Valorisation des métiers de première ligne

13) : Reconnaissance des travailleurs non qualifiés

L'automatisation et la robotisation de certaines activités ont leurs limites, ce qui signifie que des travailleurs non qualifiés que nous formons sont nécessaires pour créer de la valeur ajoutée.

14) : Développement de l'attraction du travail en région

Les efforts pour contrer le déclin démographique observé dans maintes régions doivent se poursuivre, voire s'accroître.

15) : Soutien à la régionalisation de l'immigration

L'immigration (permanente et temporaire) est l'une des solutions essentielles pour répondre aux besoins de main-d'œuvre non qualifiée en région.

Conclusion

Nos recommandations vous sont soumises afin que votre soutien soit ciblé dans la mise en œuvre du prochain budget tout en protégeant nos chaînes d'approvisionnement. Cela est nécessaire pour accroître l'autonomie alimentaire, mais aussi pour protéger le modèle agricole coopératif, rouage important de notre agriculture.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous accordez à nos propositions et nous demeurons à votre disposition pour tout complément d'information.